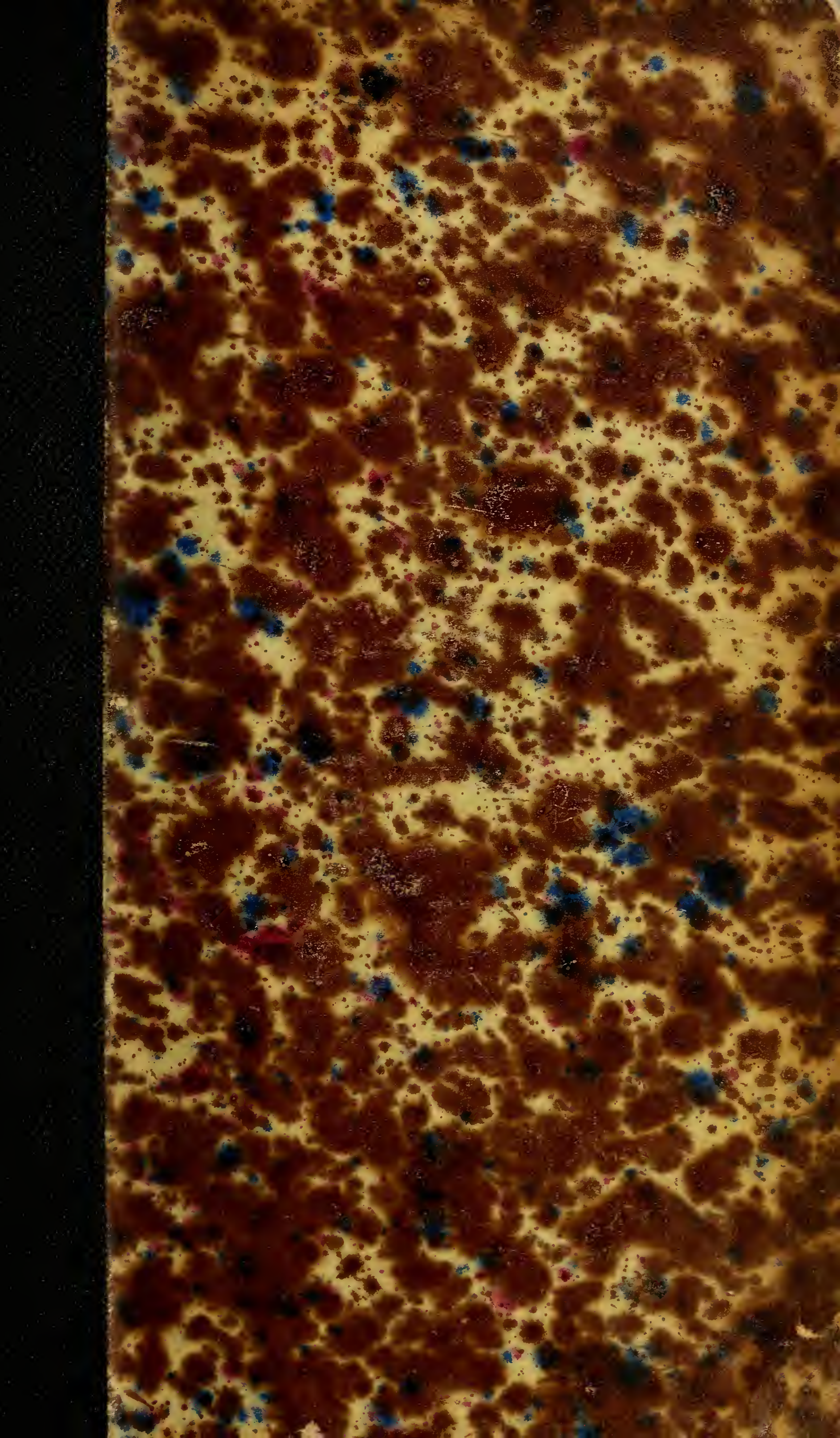



FIDE ET FORTITUDINE



RÉPONSE DE M. PETION A M. DUPONT.

IL eſt difficile, Monſieur, d'imaginer une diatribe plus dégoûtante que celle que vous venez de publier contre moi. Il n'eſt pas un homme honnête qui n'en ſoit révolté.

Vous vous dites ami de la vérité; & vous avancez les faits les plus inexacts.

Vous vous dites ami de la paix; & vous ſoufflez le feu de la diſcorde.

Vous vous dites ami de la conſtitution; & vous parlez le langage des contre-révolutionnaires les plus décidés.

Dans quel moment publiez-vous ce libelle? C'eſt lorſque les malveillans provoquent les citoyens égarés à en venir aux mains. Ne vous eſt-il pas tombé dans la penſée que vous pouviez faire couler le ſang des hommes? Et comment cette idée effrayante n'a-t-elle pas fait tomber la plume de vos mains!

Ceux qui égorgent leurs frères, ſont les écrivains fanatiques qui leur prêchent la révolte, la

1792.

désobéissance aux autorités constituées & le mépris de leurs devoirs.

En lisant votre lettre, je me suis rappelé que, dans un moment critique, où vous & vos amis échauffiez le peuple contre les assignats, vous annonçâtes à l'assemblée nationale qu'on parloit d'un soulèvement pour un jour que vous sûtes indiquer; &, la veille de ce jour fatal, vous fites circuler dans le public un écrit empoisonné où vous allarmiez le peuple sur ses moyens de subsistance, où vous lui disiez qu'il payeroit le pain à un prix excessif, & ses vêtemens au poids de l'or.

Cet écrit étoit anonyme. Vous l'aviez mis furtivement sous les presses de l'imprimerie nationale; vous fûtes démasqué & couvert de confusion.

Ainsi, dans deux circonstances remarquables, vous aiguisiez les poignards; vous les présentez au peuple; vous l'excitez à frapper; & vous voulez rendre ensuite responsables ceux qui sont à l'écart, ceux qui non seulement sont étrangers au délit, mais qui veillent pour le prévenir.

Ici, ce ne sont pas seulement les citoyens de paris que vous cherchez à aigrir & à porter à des excès; ce sont tous les françois. Vous dites, page 10, « que les membres de l'assemblée nationale sont insultés dans le sanctuaire des loix;

que le roi n'eſt pas en ſûreté dans ſon palais ; vous engagez chaque département à envoyer des gardes pour défendre & conſerver leurs repréſentans ».

Les plus implacables ennemis de la liberté & de l'ordre, parlent-ils autrement? Si c'eſt ainſi que vous aimez la conſtitution ; vous l'aimez comme les autres la trahiſſent.

Mais nous ne ſommes plus dupes des mots. Celui de conſtitution eſt dans toutes les bouches ; c'eſt le manteau dont l'hypocrite s'enveloppe pour contrefaire l'homme de bien, & pour perſécuter, avec impunité, les vrais défenſeurs de nos droits.

Ma profeſſion de foi ſur la conſtitution eſt claire & préciſe. Je lui trouve des défauts, & ce ne ſont probablement pas ceux que vous appercevez. Mais, avec ſes imperfections, je la maintiendrai juſqu'à la mort, & je lui ſerai plus fidèle que ceux qui en paroiſſent idolâtres.

Vous pouvez répéter, tant que vous voudrez, que le maire de paris & ceux qui l'entourent veulent une autre forme de gouvernement. Ces lieux communs ſont uſés, & ne peuvent plus ſéduire que les ignorans & les ſots. Je déclare très-poſitivement que les perſonnes que je vois avec le plus d'intimité, que mes amis, que moi, nous voulons la conſtitution telle qu'elle eſt ; &, pour me ſervir de vos expreſſions, ſans y changer une virgule.

Ne confondez pas éternellement l'opinion que chacun peut avoir ſur tel ou tel article de la conſtitution, qu'il trouve mauvais, mais que, néanmoins, il défend & maintient comme inhérent à l'enſemble, avec la volonté d'une autre conſtitution, & la violation de celle qui eſt jurée par la Nation.

Je ne conçois même pas comment on peut ſuppoſer que le magiſtrat qui s'eſt engagé de faire exécuter la loi de ſon pays, ſe propoſe de la détruire.

Vous avez voulu affoiblir les torts dont vous me gratifiez, en les rejettant ſur la condeſcendance que j'ai pour mes amis.

Laiſſez-moi, je vous prie, mes fautes toutes entières. Ceux qui me connoiſſent, ſavent bien que j'ai le caractère bon, mais non pas foible; que je n'adopte pas légèrement une opinion, mais que je la ſuis avec conſtance & fermeté; que je tiens à mes principes d'une manière inébranlable, & qu'il n'eſt pas de conſidération humaine qui puiſſe m'en écarter : je dirai plus; c'eſt qu'il n'eſt peut-être pas d'homme en place, qui agiſſe plus d'après lui que je ne fais. Certes, je ſuis loin de négliger les avis qu'on veut bien me donner; mais je n'ai, le plus ſouvent, ni le temps, ni l'occaſion de conſulter, & il faut que je prenne conſeil de moi-même.

J'arrive aux faits qui concernent les Suiſſes

de Châteauvieux. Je ne parlerai pas des ſervices qu'il ont rendus à la patrie, lorſqu'ils ont refuſé le ſecours de leurs armes au deſpotiſme. Nous ne nous entendrions jamais ſur ce point. Vous ne connoiſſez ces braves militaires que d'après les plates rapſodies & les récits infidèles & calomnieux de quelques gazetiers à gage; & vous niez juſqu'à l'évidence. Vous repouſſez les faits qui ſe ſont paſſés ſous les yeux de tout paris.

Je ne vous parlerai pas de la fatale affaire de Nancy, où les citoyens-ſoldats & les ſoldats-citoyens, également innocens, également égarés, ſe combattirent, croyant combattre pour leur pays, pour la loi, pour la liberté. Il eſt démontré, pour tout homme non prévenu, que les ordonnateurs de cette cruelle boucherie, furent ſeuls coupables. Cette vérité a été défigurée avec effronterie par des écrivains mercénaires...... Et ce ſont là les oracles que vous conſultez!

Vous traitez ces ſoldats de brigands, d'aſſaſſins! Comment oſez-vous, avec cette légèreté, haſarder des imputations auſſi odieuſes? Car enfin, ſi l'on vous demandoit des preuves, où les trouveriez-vous? Il ne ſuffiroit pas de recourir à ces journaux impoſteurs, ou de ſe livrer à des déclamations vagues. Il faudroit des faits ſolidement établis, des pièces authentiques. Où ſont-ils? où ſont-elles? Je vous défie d'en produire.

L'arrivée des ſuiſſes de Châteauvieux dans nos

murs étoit annoncée depuis long-temps. On ne parloit que des fêtes qu'ils recevoient ſur leur paſſage. Une députation nombreuſe de citoyens ſe préſenta au conſeil général de la commune, pour le prier d'aſſiſter à la cérémonie qu'on préparoit à ces victimes de la liberté.

J'avois ſi peu dirigé les pétitionnaires, ainſi que vous l'inſinuez, que je ne ſavois pas qu'ils fuſſent préſens à la ſéance; que je ne connoiſſois pas un mot de leur pétition. Elle fit une impreſſion très-vive ſur le conſeil général, qui, à l'inſtant même, arreta de ſe rendre à la fête. Il arrêta auſſi de faire imprimer la pétition, & de l'envoyer aux ſections.

C'eſt moi encore qui, ſuivant vous, ai déterminé la municipalité à faire cette démarche. Je ne reléve pas ce fait parce qu'il me bleſſe, mais parce qu'il bleſſe une vérité que le public préſent peut atteſter; parce qu'auſſi vous tendez ſans ceſſe à m'iſoler de la municipalité. C'eſt le plan conſſtamment ſuivi par tous les journaliſtes qui m'attaquent. Comme ſi les arrêtés d'un corps n'étoient que les arrêtés du chef; comme ſi toute une aſſemblée étoit dans ſon préſident.

Le conſeil général crut faire là une action très-ſimple & très-louable; ſatisfaire aux devoirs de la reconnoiſſance, & imiter l'exemple des autres villes.

Les eſprits n'étoient pas encore exaltés; la fer-

mentation n'avoit pas pris un caractère de malignité ; les progrès de l'intrigue étoient peu sensibles. On parloit diversement de la fête, mais sans animosité ; on n'étoit pas ennemis, pour être d'un avis opposé.

Un premier placard qui rendoit compte du cérémonial, échauffa beaucoup les têtes, & devint une arme dangereuse entre les mains des malveillans & des chefs de parti ; & à l'instant des pamphlets furent commandés, des supplémens payés, des écrits incendiaires distribués avec profusion ; on remua toutes les passions ; on fit jouer tous les ressorts.

On dit aux uns : ce sont les jacobins qui sont à la tête de la fête. — Elle eut pour opposans, tous les ennemis des jacobins.

On dit aux autres : la municipalité la favorise. — Elle eut pour opposans tous ceux qui ne voyent cette municipalité qu'avec ombrage.

On dit à ceux-ci : la fête est dirigée contre M. de Lafayette, & pour le perdre. — Elle eut pour opposans tous les partisans de M. de Lafayette.

On dit à ceux-là : la fête est une insulte faite à la garde-nationale. — Elle eut pour opposans ceux des citoyens en uniforme qui crurent légérement à cette insinuation perfide.

Sans compter les nombreux ennemis de la constitution, qui saisissent toujours, avec em-

preſſement, les occaſions de trouble, pour ſe réunir aux perturbateurs.

Sans compter encore une multitude de citoyens paiſibles qui ne ſont d'aucun parti, mais qui redoutent tout ce qui peut altérer leur tranquillité.

Ainſi la maſſe des citoyens égarés, réunie à celle de citoyens agitateurs, étoit aſſez conſidérable.

Eh bien! Monſieur, je n'avois jamais lu, & je n'ai pas encore lu ce placard qui, dites vous, m'a ſervi de baſe; je ne le connois que par des fragmens.

Je fis alors ce qui eſt d'un magiſtrat qui aime ſincèrement la paix, & qui cherche à concilier les eſprits. Je vis M. Talien, citoyen eſtimable, l'un des ordonnateurs de la fête, & je le priai de mettre dans le cérémonial toute la décence, toute la ſimplicité dont il étoit ſuſceptible, & de faire diſparoître toutes les alluſions qui pourroient offenſer quelques citoyens, & les aigrir les uns contre les autres.

M. Talien & ſes co-aſſociés publièrent un autre projet de fête; & lorſque vous prétendez, Monſieur, qu'il reſſemble au premier, qu'il n'y a rien de changé au fond, on eſt étonné de vous voir avancer un fait auſſi contraire à la vérité, & ſi facile à démentir, par le rapprochement des deux écrits.

Vous faites beaucoup de bruit de ce que,

dans ce projet, on a désigné une place pour les juges, pour les magistrats, pour les membres de l'assemblée nationale. Vous remarquez, non sans dessein, que c'est un ordre intimé à ces fonctionnaires publics; & vous vous écriez : *corps législatif! obéissez à vos maîtres & aux nôtres.*

Est-il un homme de bon-sens, qui puisse penser que les citoyens ordonnateurs de la fête, ayent jamais pu vouloir autre chose que d'émettre un vœu, que de manifester un désir : car, enfin, à quel titre, de quel droit auroient-ils commandé aux autorités constituées l'acte le plus libre pour le plus simple citoyen? Mais il étoit bon & utile à vos vues de chercher à les rendre odieux, d'exciter contre eux l'animadversion des autorités constituées; & vous l'avez fait.

C'est, après les avoir ainsi environnés du soupçon, que vous me faites dîner avec eux à la Rapée, pour établir entre nous une coalition dangereuse.

Je ne dirai pas que cet épisode est déplacé; mais je dirai qu'il manque de vérité. Il est très-vrai que j'ai assisté à un banquet de famille à la Rapée; mais, avec qui? Avec les officiers municipaux, & uniquement avec les officiers municipaux. Et vous travestissez en une sorte de conjuration un repas fraternel fait entre les magistrats du peuple.

Je suis honteux de me traîner dans ces details;

&, pour m'attacher à quelque chose de plus sérieux, j'obſerverai que la municipalité étoit convenue de ne pas ſe rendre en corps à la fête. Ce n'étoit point elle qui l'ordonnoit, qui la dirigeoit; elle n'avoit, dès-lors, qu'une ſurveillance de police à exercer.

Plus nous avancions, plus les eſprits s'échauffoient; plus les préventions étoient fortes, & moins on s'entendoit. Je crus qu'il étoit prudent de publier une lettre très-ſimple, propre à répandre le calme, & à diſſiper les préjugés. J'en donnai lecture au corps municipal, qui l'accueillit. J'oſe dire qu'elle ne fut pas ſans effet dans le public; ce qui irrita beaucoup les chefs de conſpiration, & les ennemis de l'ordre.

Ce qui accrut auſſi, pendant quelque temps, l'eſpoir des mécontens, c'eſt qu'ils crurent le département oppoſé à la municipalité. Les petites querelles de compétence entre ces deux corps, favoriſoient cette opinion. Ceux qui s'oppoſoient à la fête s'adreſſoient donc au département; tandis que les partiſans de cette fête ſe préſentoient à la municipalité.

Mais les premiers étoient bien inférieurs en nombre aux ſeconds; & les papiers qui répétoient ſans ceſſe que la majorité des citoyens étoit contre la fête, ou étoient mal-inſtruits, ou étoient de mauvaiſe foi.

Ce qu'il y avoit de plus alarmant, c'eſt qu'une

partie de la force armée s'aſſembloit; c'eſt qu'elle croyoit ſon honneur intéreſſé à ce que la fête n'eût pas lieu; c'eſt qu'elle s'iſoloit des autres citoyens. C'eſt vous, Monſieur, ce ſont vos ſemblables, qui l'entreteniez dans ce funeſte égarement; vous, qui faites, ſans ceſſe, de la garde-nationale une corporation particulière, & ce que vous appellez l'*armée Pariſienne*.

Ceux qui m'ont ſuivi dans ces circonſtances ſavent cómbien de ſoins je pris pour diſſiper ces mal-entendus & ces erreurs; pour réconcilier les citoyens entr'eux; pour ſubſtituer le langage calme de la raiſon aux emportemens des paſſions.

Enfin, les ſoldats de Châteauvieux arrivèrent à Paris. Vous faites de leur marche, depuis Verſailles, un roman auſſi contraire à la vérité qu'à la vraiſemblance. A qui perſuaderez-vous jamais que des citoyens qui arrivent en chantant, en danſant ayent commis toutes les violences que vous leur prêtez; qu'ils ayent mis le piſtolet ſur la gorge de tous les paſſans, pour les forcer, ou à groſſir le cortège, ou à crier: *vive Châteauvieux*.

Au ſurplus, n'eſt-il pas trop étrange que vous me demandiez ſérieuſement pourquoi je n'ai pas fait réprimer, pourquoi je n'ai pas fait punir, pourquoi je n'ai pas livré à l'accuſateur public ces prétendus perturbateurs, ces motionnaires aſſaſſins.

Mais vous, qui êtes ſi bien inſtruit des plus

petits détails, voudriez-vous me dire quels ſont les coupables, me donner leur nom; car vous ne prétendrez pas ſans doute que je doive faire des dénonciations vagues.

Les ſoldats de Châteauvieux furent introduits dans l'aſſemblée nationale, pour lui rendre leurs hommages. On ſait l'oppoſition qu'éprouva leur admiſſion aux honneurs de la ſéance. Mais enfin, le décret devoit préparer les eſprits à la fête, & faire tomber beaucoup de clameurs.

Ces ſoldats vinrent auſſi ſaluer le conſeil général de la commune, & je fis à leur diſcours une réponſe qui, je crois, portoit avec elle un caractère de ſageſſe & de vérité, qui, dans d'autres tems, eût ſans doute réuni tous les ſuffrages. Je ne concevois pas quelle difficulté on trouvoit à allier les honneurs décernés aux braves gardes nationales de Nancy, avec ceux qu'on ſe diſpoſoit à rendre aux ſoldats de Châteauvieux.

C'étoit cette ſageſſe même qui redoubloit la rage des ennemis de la liberté. Ils voyoient que les illuſions étoient ſur le point de ſe diſſiper; ils multiplioient leurs efforts pour les maintenir. Séductions, menaces, calomnies : toute la perverſité des cœurs corrompus fut miſe en uſage.

J'en atteſte tous ceux qui m'ont vu dans ces momens difficiles; j'étois impaſſible au milieu de toutes ces agitations; j'écoutois tout avec une grande tranquillité; je faiſois en ſorte de dégager

mon âme de toute eſpèce d'affection perſonnelle; & je devois paroître d'autant plus prévenu aux yeux des hommes hors de toute meſure, que j'avois moins de prévention.

Tandis que j'étois injurié, diffamé; tandis qu'inſultant avec audace à mon caractère de magiſtrat, on avoit l'indignité de me repréſenter comme l'inſtigateur des troubles, je m'occupois ſans relache à les appaiſer; je ne ceſſois de faire des obſervations pour que la fête n'eût que des formes ſimples, grandes, & digne d'un peuple libre.

C'eſt moi qui ai mis en avant l'idée de ne pas placer les ſoldats de Châteauvieux dans le char, parce que je penſe qu'il ne faut pas idolâtrer les hommes, quels qu'ils ſoient; que, faire les uns trop grands, c'eſt rendre les autres trop petits. Je ne crains pas de le dire ici, cette idée étoit fortement combattue, & c'eſt à la confiance que les citoyens ont eue en moi que l'on doit en partie un ſuccès que la force n'eût jamais obtenu.

Une autre idée d'un plus grand intérêt encore, a été celle d'abandonner le peuple à ſa propre raiſon, au ſentiment de ſa dignité, de faire diſparoître tout ſigne de contrainte, & de ſe repoſer de ſa garde ſur lui-même.

Cette idée avoit un but ſage pour les circonſtances; elle a un but moral pour tous les tems.

Il étoit dangereux ſans doute, au milieu d'une

pareille effervescence, de laisser armée une masse aussi considérable d'hommes, qui, rapprochés les uns des autres, pouvoient au plus léger différent, devenir ennemis, arroser la terre de leur sang, & en faire un vaste champ de carnage.

Rien ne peut inspirer au peuple des sentimens plus nobles & plus généreux, que la confiance qu'on lui témoigne. C'est le rendre jaloux de la mériter. C'est en estimant les hommes qu'on les rend bons & dignes de leur nature. Voilà la manière de les former à la vertu, à l'amour de leurs devoirs, à l'obéissance aux loix.

O vous qui manifestez toujours de la défiance au peuple, qui le croyez sans cesse capable de tous les excès, & de tous les désordres; c'est ainsi que vous le dépravez, que vous le rendez méchant. Il est bien peu d'hommes qui ayent le courage de n'être pas méprisables, lorsqu'ils sont toujours méprisés.

Eh bien! Monsieur, vous blâmez jusqu'à cette mesure. Que dis-je? vous voulez la faire regarder comme injurieuse à la garde nationale. Vous allez plus loin encore; vous avez la lâcheté coupable de supposer que j'ai voulu désarmer ces braves citoyens, pour diriger contre eux, contre la sûreté publique & contre les propriétés, dix mille piques portées par des scélérats. Est-ce l'amour de l'humanité; est-ce l'amour de la paix; est-ce l'amour

de la vérité qui vous ont ſuggéré ces noires penſées ? Il eſt facile d'en juger.

Je l'ai propoſée cette meſure , avec l'intime conviction qu'elle étoit voulue par la prudence , & qu'elle étoit du plus honorable , comme du plus grand exemple. J'ai eu la ſatisfaction de la voir favorablement accueillie par le corps municipal.

Chaque jour, des avis particuliers & des feuilles publiques demandoient à la municipalité que la fête n'eût pas lieu. On lui faiſoit les reproches les plus amers de ne pas s'y oppoſer. On la rendoit reſponſable des événemens ; & de pareilles inepties acquéroient du crédit.

Nous demandons à tout homme raiſonnable, de quel droit la municipalité auroit empêché des citoyens de ſe réjouir , de ſe livrer à tous les ſentimens du plaiſir & de l'allégreſſe. La loi leur permettoit de s'aſſembler paiſiblement & ſans armes ; & nulle autorité ne peut défendre ce que la loi permet. Il y avoit donc ou ignorance ou méchanceté, à exiger de la municipalité, ce qu'elle n'avoit pas le pouvoir de faire.

Et, en ſuppoſant même qu'elle eût eu ce pouvoir, étoit-il juſte, étoit-il prudent, qu'elle en fît uſage ? On appercevoit des inconvéniens à laiſſer faire cette fête. Mais, n'y en avoit-il pas de plus grands à prétendre l'arrêter ?

Elle étoit annoncée ; un grand nombre de

citoyens la vouloit; des contributions volontaires étoient fournies; des préparatifs étoient faits. Ou il falloit obtenir qu'au jour indiqué, nul citoyen ne sortît de chez lui, ce qui étoit impossible; ou il n'y avoit pas de moyen pour prévenir une réunion considérable de personnes. Cette réunion opérée, comment empêcher des chants d'allégresse, des danses, des festins, une fête enfin. Et, si cependant on eût été assez insensé & assez injuste, pour ordonner qu'il n'y auroit pas de fête; il auroit donc fallu se transporter avec des bayonnettes & du canon, pour dissiper un rassemblement très-innocent, & le traiter comme séditieux.

Quand, de sang froid, on se livre à des reflexions aussi simples, on ne conçoit pas comment on a pu se permettre de blâmer la conduite de la municipalité. C'est que l'esprit de parti défigure tous les objets; c'est qu'il est des momens où les illusions ont toute la force de la vérité.

Le directoire du département témoigna le desir de conférer avec la municipalité, sur la fête qui se préparoit, & plusieurs officiers municipaux s'empressèrent de s'y rendre. On discuta successivement différens points; & l'on s'arrêta particulièrement à cette idée, qu'il y auroit beaucoup plus de dangers à s'opposer à la fête, qu'à la laisser aller à son cours paisible & naturel.

Le département prit un arrêté, qui n'étoit que le résultat de la conférence. Il produisit un assez bon effet; & il déconcerta les projets d'un grand nombre de malveillans.

J'étois pleinement rassuré sur les dispositions du peuple.. J'avois la conviction qu'il se conduiroit avec sagesse & dignité; mais je craignois, un peu plus que vous, Monsieur, que les gens sans aveu, que les mauvais sujets, dont Paris est infecté & que les ennemis de la chose publique y attirent, ne se mêlassent dans les grouppes, n'excitassent des querelles, ne commissent des désordres, pour ensuite les imputer au peuple, & le calomnier.

Vous saviez, dites-vous, par des lettres particulières, que des brigands devoient arriver dans Paris, pour la fête. Vous désignez nommément plusieurs individus. Je ne révoquerai pas en doute, votre correspondance : je ne vous demanderai pas à la voir. . . . . Mais, en la supposant vraie, il étoit d'un bon citoyen de la communiquer à la police, qui n'étoit certainement pas aussi bien informée que vous.

Je n'avois cessé, depuis quinze jours, de recevoir une multitude d'avis particuliers qui me menaçoient du poignard & de la mort. La veille même, j'en reçus encore de semblables : je reçus le vôtre. Mais, tranquille avec moi-même, & ne croyant pas facilement aux assassins, je fis peu d'attention à toutes ces menaces.

Enfin il parut ce jour si long-temps attendu. Qu'il étoit beau ! Qu'il étoit serein ! La fête fut de même. C'étoit sans doute un bien étonnant spectacle, que celui où trois à quatre cents mille hommes se livroient, en toute liberté, aux sentimens vrais de la joie & de l'allégresse ; ou nul homme armé ne faisoit la police ; & où cependant régnoient l'ordre le plus parfait & l'harmonie la plus touchante. Quand on rapproche ce tableau de celui qu'offroit les fêtes du despotisme, où quelques milliers d'individus, entassés, comprimés dans leurs mouvemens, allignés par des bayonnettes, attendoient, avec l'impatience de la faim, des morceaux de pain & de viande, qu'on jettoit sur leurs têtes, où des hommes payés & ivres, sautoient autour de quelques pièces de vin. Il ne faut pas avoir une âme ; il ne faut pas aimer la liberté, pour ne pas sentir avec délices, que nous ne sommes plus les mêmes hommes, que nous nous élevons sensiblement à la hauteur de notre destinée. Ici, le peuple a mis de la grandeur & de la simplicité dans ses plaisirs.

Il suffit de jetter les yeux sur les emblêmes & sur les ornemens de la fête ; ils nous rappellent, malgré nous, les amusemens civiques des anciens peuples libres. Pourquoi faut-il que de malheureuses divisions d'opinion, excitées par des intrigans, devenues d'autant plus actives, que l'on s'entendoit moins, ayent empêché tous nos frères

de prendre part à cette fête de la liberté, de l'égalité & la leur ait fait envisager avec une aveugle prévention ? Quand le bandeau sera tombé, quand le prestige du moment sera dissipé, on verra que cette fête est une des époques les plus remarquables dans les progrès de l'esprit public, & dans l'élévation du peuple, qu'il est si intéressant d'instruire & de former à toutes les vertus. On la jugera, comme je l'ai entendu juger par des étrangers, qui, témoins de ce spectacle, en sont sortis pleins d'enthousiasme & d'une nouvelle estime pour le peuple.

De l'Imprimerie de LOTTIN l'aîné, & J.-R. LOTTIN, Imprimeurs de la Municipalité, rue S.-André-des-Arcs (n° 27), 1792.

